

*Un nouvel outil de francisation des milieux de travail*

# Subvention de Québec pour le dictionnaire québécois des relations de travail

par Jacqueline de Bruycker

En annonçant l'octroi de cette subvention, la ministre a souligné que « si le français a fait d'indéniables progrès depuis trente ans au Québec, nous avons besoin de la collaboration des syndicats et des employeurs pour que la progression se maintienne en milieu de travail », et dans cette perspective, l'initiative de la CSD est, à ses yeux, exemplaire.

Le projet, qui avait déjà reçu l'aval du précédent gouvernement québécois, est enclenché depuis 2000. La CSD, en partenariat avec le Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois de l'Université de Sherbrooke, a, en effet, déjà constitué une importante banque de mots qui ont servi de base au développement du dictionnaire.

Un comité d'experts, auquel devrait s'associer l'Office québécois de la langue française doit maintenant procéder à l'analyse des entrées et valider le contenu du dictionnaire. Lorsqu'il sera complété, cet ouvrage de type terminologique comprendra quelque 5 000 mots directement liés aux relations du travail.

## Deux grands objectifs

L'élaboration d'un tel dictionnaire vise deux grands objectifs, qui ont animé la

centrale depuis sa fondation et interpellé plus d'une fois sa capacité d'innovation, soit promouvoir une langue de qualité et assurer la permanence du français, langue du travail au Québec.

D'une part, il s'inscrit dans la lignée des différents outils que la CSD a développés, dont le Guide d'initiation à la rédaction d'une convention collective, élaboré en 2000 et, d'autre part, il se veut un outil de soutien à un programme court de formation de niveau universitaire axé sur la rédaction de conventions collectives. Ce programme devrait être développé au cours des prochains mois de concert avec une université québécoise.

Correspondant à une réelle préoccupation des milieux de travail, le projet est appuyé par les autres centrales syndicales, le Conseil du patronat du Québec et le Département des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, mais c'est avant tout au trésorier de la CSD, **Serge Tremblay**, qu'il doit d'avoir vu le jour. Car, si ses fonctions au sein de la centrale font de lui un homme de chiffres, sa passion pour la langue française en a fait un homme de lettres, de mots.

## Un militant de la langue

« Pendant longtemps, j'ai cru que la qualité de la langue, ça ne me concernait pas, mais il y a une vingtaine d'années, j'ai pris conscience à quel point le vocabulaire que nous utilisions au Québec était truffé de termes anglais, de barbarismes et de qualificatifs tels que *gugusses*, *patentes* et *bébélles*. J'ai réalisé aussi la facilité avec laquelle les Québécois utilisaient des marques de commerce pour désigner des objets de la vie courante comme *kodak* pour *appareil photo*, *kleenex* pour *papier mouchoir*, etc. J'ai compris qu'il était de ma responsabilité de transmettre à mes enfants un vocabulaire juste. C'est, pour moi, un des plus beaux héritages à leur laisser », explique Serge Tremblay.

Cette préoccupation de parler et d'écrire une langue de qualité, ce souci du terme exact, de l'expression appropriée ne devaient plus jamais le quitter, « J'ai trouvé une autre façon d'exprimer ma fierté d'être Québécois : je suis devenu un militant de la langue française. Peu à peu, j'ai changé mes habitudes langagières, j'ai essayé d'éliminer de mon vocabulaire quotidien tout ce qui contribuait à rendre ma langue bâtarde. Je voulais la débarrasser des erreurs de vocabulaire, des anglicismes, des fautes de syntaxe qui altèrent sa qualité



Serge Tremblay

et lui enlèvent sa clarté », enchaîne-t-il.

Cette recherche d'un français de qualité, Serge Tremblay l'a d'abord partagée avec ses enfants, éveillant leur intérêt et leur sensibilité. « On oublie trop souvent que la langue française est l'image de ce que nous sommes, l'expression de notre identité culturelle. C'est, avant tout, une question de respect de soi et des autres que de parler une langue de qualité. Tout commence dans la famille. C'est là que naissent et se forment les habitudes de langage et d'écriture des enfants, c'est là que s'éveille et se développe le souci de parler et d'écrire une langue de qualité », affirme-t-il.

Homme de convictions et d'engagement, Serge Tremblay ne devait pas en rester là. Sa croisade contre les anglicismes, les éponymes et tout ce qui

# Un nouvel outil de soutien

par Jacqueline de Bruycker

contribue à détériorer la qualité de la langue française parlée et écrite, il a décidé de la mener aussi au sein de la CSD. Un terreau d'autant plus fertile que, depuis sa fondation, la centrale avait toujours affiché sa préoccupation à l'égard de la francisation des milieux de travail.

*« C'est souvent par de petits gestes qu'on arrive à provoquer de vrais changements. Ainsi, le concours La chasse aux patentes, lancé à l'échelle de la centrale, a permis à de centaines d'hommes et de femmes de découvrir et, par la suite, d'utiliser le mot juste pour désigner des objets qu'ils manipulaient pourtant quasi quotidiennement sans savoir comment les appeler », poursuit-il.*

Les initiatives se sont succédées, différents outils ont été élaborés pour instaurer et développer un français de qualité dans les milieux de travail. De la boîte à outils lexicologiques dans le secteur du vêtement au projet d'un dictionnaire québécois des relations du travail, la CSD a fait son chemin.

*« L'intérêt des travailleurs est éveillé. Il faut maintenant le nourrir afin qu'ensemble nous puissions parler et écrire une langue de qualité. Si nous réussissons à le faire dans nos milieux de travail, cela ne manquera pas de se répercuter dans l'ensemble de la société*

En quoi consiste au juste le « droit de travailler en français »? Un employeur peut-il congédier un salarié parce que sa connaissance de l'anglais est insuffisante? Si un salarié estime que ses droits linguistiques ont été violés, de quels recours dispose-t-il? Toutes les entreprises du Québec doivent-elles appliquer un programme de francisation?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles répond la brochure « Le français, langue du travail », réalisée tout récemment par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Outil de soutien à l'action de francisation dans l'entreprise, cette brochure d'une trentaine de pages, s'adresse à tous les travailleurs du Québec, car, comme le mentionne dans le mot d'introduction **Serge Tremblay**, responsable du dossier de la langue française à la centrale, « il appartient à chacun d'entre nous d'assurer la primauté du français dans l'entreprise. »

La brochure traite d'abord du droit fondamental des travailleurs d'exercer leurs activités en français, elle explique ce que signifie ce droit, de quelle façon ce droit est protégé et si, advenant le cas où il est violé, quels sont les recours dont disposent les travailleurs.

Elle aborde ensuite la francisation des entreprises en mentionnant quelles sont les obligations imposées aux entreprises par la Charte de la langue française, dépendamment du nombre de personnes qu'elles emploient.



De plus, la brochure dresse l'inventaire des différents outils élaborés par la CSD en soutien aux membres des syndicats affiliés afin de leur permettre d'assurer une présence effective et surtout permanente du français dans leur milieu de travail. Elle propose également un survol des services et outils disponibles à l'Office québécois de la langue française.

Enfin, la brochure présente quelques repères historiques, soulignant que la question de la langue préoccupe les Québécois depuis longtemps déjà, cette préoccupation linguistique prend en effet racine au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les membres des syndicats affiliés peuvent se procurer des exemplaires de la brochure dans les différents bureaux de la CSD. 